

**FICHE DE
POSTE**



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**TERRES AUSTRALES
ET ANTARCTIQUES FRANÇAISES**

INTITULE DU POSTE	Technicien « suivi et gestion des mammifères introduits »
CATEGORIE	C (à titre indicatif)
STATUT	CDD – Agent contractuel de droit public
DIRECTION	Direction de l'Environnement (DE)
LOCALISATION	District d'Amsterdam (TAAF)
DOMAINE(S) D'ACTIVITES	Restauration écologique / Gestion espèces exotiques envahissantes
SUPERIEUR HIERARCHIQUE IMMEDIAT	Référent technique RECI / Chef de district
ELEMENTS DE CONTEXTE	<p>Le Territoire des Terres australes et antarctiques françaises est créé par la loi n° 55-1052 du 6 août 1955. Ce Territoire, inscrit à l'article 72-3 de la constitution, formé par les îles St Paul et Amsterdam, l'archipel de Crozet, l'archipel de Kerguelen, la Terre Adélie et les îles Eparses, est placé sous l'autorité d'un préfet, administrateur supérieur. En plus de la responsabilité liée à l'administration du territoire, les TAAF sont également l'organisme gestionnaire de la réserve naturelle des Terres australes françaises. Au sein de la collectivité des TAAF, la Direction de l'Environnement (DE) est plus particulièrement chargée de la mise en œuvre de la politique environnementale sur l'ensemble des districts.</p> <p>Dans le cadre de la programmation du 11^e FED PTOM région océan Indien, les TAAF, ordonnateur régional des PTOM dans l'océan Indien, vont se charger de la mise en œuvre d'un programme dans les Terres australes françaises (classées en réserve naturelle nationale depuis 2006) et les îles Eparses impliquant des partenariats régionaux (Mayotte, Seychelles). Ce programme intitulé « Restauration des écosystèmes insulaires de l'océan Indien » (RECI), vise à atteindre 3 résultats, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le renforcement des réseaux régionaux de surveillance et d'observation des écosystèmes ; • la réalisation de projets collaboratifs et démonstratifs de restauration des écosystèmes ; • le renforcement de la lutte contre les activités illégales et limitation des impacts sur les écosystèmes. <p>Il sera mis en œuvre autour d'un sujet d'intérêt commun aux partenaires : la restauration écologique des écosystèmes insulaires menacés et en particulier la lutte contre l'impact des espèces exotiques envahissantes. La connaissance et le suivi écologique associé aux activités de restauration des écosystèmes satisfait à l'exigence du premier résultat ; la mise en œuvre de programmes d'éradications de populations de mammifères exotiques envahissants à celle du second résultat et ; la mise en place de stratégies de biosécurité à celle du troisième résultat. Par-delà le renforcement de la coopération régionale autour de problématiques environnementales communes, le projet RECI va avoir un impact majeur sur la capacité de la région de l'océan Indien à disposer d'une capacité d'intervention, unique en son genre, pour la restauration des milieux insulaires impactés par les espèces exotiques envahissantes.</p> <p>Dans ce contexte, le technicien affecté dans la Réserve naturelle nationale des Terres australes françaises :</p> <ul style="list-style-type: none"> - met en œuvre des protocoles d'étude de faisabilité d'éradication de ces populations - évalue l'impact potentiel du projet d'éradication sur les écosystèmes de l'île - contribue au monitoring des populations de mammifères introduits <p>Ce poste est placé sous l'autorité du préfet, administrateur supérieur, ainsi que sous la responsabilité du directeur de la réserve naturelle, du chef de service de la réserve naturelle et du coordinateur du programme RECI. Sur le terrain, il est placé sous l'autorité du chef de district, représentant du préfet, et est encadré par un référent technique du programme RECI affecté au siège.</p>
MISSION(S) ET ACTIVITES	<p>Description des missions :</p> <p><u>Préparation de la mission de terrain (1 semaine avant le départ, à La Réunion) :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Formation sur les TAAF et la Réserve naturelle nationale des Terres australes françaises ; ▪ Formation sur les espèces animales introduites et sur la mise en œuvre des protocoles ;

	<p><u>Missions de terrain :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Tests expérimentaux de méthodes de contrôle ou d'éradication des populations de mammifères introduits (volet « opérationnel » d'études de faisabilité) ▪ Analyse des risques pour les espèces non-cibles ▪ Mise en œuvre de procédures de biosécurité ▪ Traitement des données / rapportage <p><u>Missions transversales – Réserve naturelle :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Sensibiliser à l'environnement l'ensemble des personnes présentes sur l'île. Des phases de présence sur base sont dédiées à la sensibilisation à l'environnement du personnel en place (militaires, contractuels techniques, scientifiques, etc.) ▪ Accompagner le chef de district dans les projets liés à l'environnement, et plus particulièrement les actions du plan de gestion de la réserve naturelle ▪ Evaluer et rendre compte des problématiques environnementales constatées sur la Réserve naturelle ▪ Participer aux tâches collectives de la base ▪ Soutien aux actions réalisées dans le cadre des autres thématiques de la Réserve naturelle
PERSONNEL A ENCADRER	NA
SPECIFICITES / CONTRAINTES	Très bonne condition physique et habitude de travailler en milieu isolé
COMPETENCES REQUISES	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Connaissance des problématiques liées aux espèces animales introduites ▪ Expérience dans la mise en œuvre de protocoles d'étude de mammifères terrestres ▪ Expérience de travail en espace naturel protégée serait un atout ▪ Très bonne condition physique ▪ Maîtrise des outils informatiques (traitement de texte, SIG) ▪ Bonnes compétences rédactionnelles et relationnelles ▪ Sérieux, dynamisme et rigueur ▪ Bon relationnel au sein d'un groupe, aptitude à travailler en équipe et en autonomie
DUREE DE LA OU DES MISSIONS	Prise de fonction : août 2020 Contrat de 6 mois à temps plein
REDACTEUR DE LA FICHE (DATE)	DE/DAAF (22/08/2019)
FICHE VALIDEE LE	22/08/2019

Pour candidater sur ce poste, adresser CV + lettre de motivation à l'attention de madame la Préfète, administratrice supérieure des Terres australes et antarctiques françaises :

srh@taaf.fr et recrutement.environnement@taaf.re

En mentionnant impérativement en objet du message : VSC_MAMINTRO_CDD_RN TAF, nom, prénom

PROCEDURE DE CHOIX DES CANDIDATS

Le choix des candidatures comprend :

- un examen sur dossier
- un entretien téléphonique avec l'équipe du projet RECI
- un entretien sur Paris avec le Directeur de la Réserve naturelle des Terres australes françaises
- un bilan médical et psychologique (sur Paris)

Date limite de candidature : 12/09/2019